

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Transformation du bâtiment n°123
Commune	Ormont-Dessus
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	123
Parcelle	6444
Maître de l'ouvrage	Laurent ELLES
Mandataire principal	iMoullet Architecture Sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 71 - Maison individuelle à un logement, isolée
Type construction	ECA_V - Construction avec occupation faible
Dangers	Avalanches Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané



2. Danger - Avalanches

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Oui

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa au Tr300 sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une avalanche ?	Oui
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Oui
Précision sur la mesure de protection	
Digue de protection, dossier CAMAC 217969	
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Oui
Nom de l'étude	
Rapport d'expertise avalanche du bureau Silvaplus	

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ? Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la forme et/ou l'intégration de la construction dans le terrain sont conçues en fonction du danger d'avalanche ? Oui

Est-ce que les ouvertures exposées au danger d'avalanche sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ? Oui
(si aucune ouverture exposée à la situation de danger, mettre oui)

Est-ce que la conception des espaces intérieurs prend en compte le danger d'avalanche ? Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.4 Résultats - Avalanches

Résultat

Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable			
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens	
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Faible à nulle
ECA_I								
ECA_II								
ECA_III								
ECA_IV								
ECA_V								
ECA_VI								
ECA_VII								

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



3. Danger - Glissement de terrain permanent

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Oui

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
------------------------------	-------

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ? Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ? Non
(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ? Non
(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	Déficit de sécurité observé
Action	Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V				✓	✓				✓
ECA_VI									
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

4. Danger - Glissement de terrain spontané

4.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Oui

4.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	moyen
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

4.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Oui

Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le

Oui

danger de glissement de terrain spontané ?

Précisions/détails

Digue de protection CAMAC 217969

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

4.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat	Déficit de sécurité observé
Action	Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI									
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

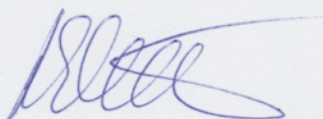
Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

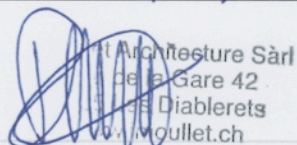
**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

LES DIABLERETS, LE 20/06/2023



**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**

LES DIABLERETS, LE 20/06/2023



At Architecture Sàrl
de la Gare 42
Les Diablerets
www.moulet.ch